CODE ARTICLE: 6246281

FIRESTORM F2A HI3 SRC

Nouvelle gamme de botte et rangers dédiées aux sapeurs-pompiers

Honeywell

Présentation générale

Numéro de référence
6246281

Type de produit
Chaussures

Gamme
Protection spécifique

Marque
Honeywell

Industrie

- Brigades de protection contre l'incendie

Caractéristiques & Avantages

Caractéristique
Tige en cuir pleine fleur

Avantage
hydrofuge, ignifuge et oléofuge

Caractéristique
doublure Sympatex® Moisture-Tech

Avantage
résistante aux fluides et à séchage rapide

Caractéristique
sur-embout technique

Avantage
ignifuge, oléofuge et hydrofuge

Caractéristique
Fermeture à glissière centrale, lacets ignifuges, haut de collier ergonomique matelassé

Avantage

© Honeywell International Inc.

Comfort et amplitude de mouvements

Descriptif technique

Tailles
Pointures standard sur stock du 38 au 48

Intercalaire
insert anti perforation métallique

Tige
Tige en cuir pleine fleur hydrofuge, ignifuge et oléofuge

Embout
Embout 200 J non métallique

Première de propreté
Première de propreté amovible, ergonomique, anti statique et anti bactérienne

Semelle de marche
Semelle injectée PU/Nitrile résistante à la glisse, aux hydrocarbures, à l'abrasion et à la chaleur par contact jusqu'à 300°C

Additional Features

- CI
- SRC

Certifications

EPI catégorie EU
3

Assurance qualité
ISO 9001 / 2008

Certification EU
6246281 FIRESTORM F2A HI3 SRC

Certifications

- EN N°0075/797/161/12/15/1222 – EXT 01/12/15

REACH

Conformité au règlement CE 1907/2006 (REACH) The substance(s) listed below may be contained in this product above the threshold level of 0.1% by weight of the listed article.	
Références des produits vendus en Europe	**Substance > 0,1 %**
Nom de la substance	**Numéro CAS**
No Substance Content	

Additional Certification Link
ASQUAL certification picto

Additional Certification Link
ASQUAL certification picto

Additional Certification Link
ASQUAL certification picto

Documentation

DOC4079_SHOE_BRO_Firefighters_Footwear_Range_FRl
http://www.honeywellsafety.com/supplementary/documents_and_downloads/4294999541/1033.aspx

© Honeywell International Inc.

Maintenance

Cycle de vie

Nous vous conseillons d'utiliser ce produit au plus tard 3 ans après la date de fabrication qui figure sur la chaussure.
l Au-delà de cette durée plusieurs facteurs tels que :
Exposition à une source lumineuse, hydrométrie, variation de température peuvent provoquer une modification de la structure des matériaux qui ne conservent plus leur niveau de performance en regard des exigences essentielles définies par la directive européenne 89.686 CEE.

Information de stockage

Les délais que nous vous indiquons se rapportent uniquement à des chaussures neuves et dans leur emballage d'origine, conservées dans une zone de stockage contrôlée et non soumises à des variations de température et de taux d'humidité rapides

Instructions d'entretien

Nous conseillons à l'utilisateur de réaliser un entretien quotidien de ces chaussures de la gamme AIRFIRE.
Le matériau principal de ces bottes incendie est le cuir. Afin d'en préserver la qualité originelle et permettre une durée d'utilisation prolongée, il convient de respecter quelques règles simples d'entretien :
• Ne jamais faire sécher les chaussures près d'une forte source de chaleur. Ceci aurait pour effet de faire perdre au cuir sa souplesse et de favoriser d'éventuelles craquelures.
• Positionner les chaussures dans une pièce ventilée en ayant pris soin au préalable d'avoir ôté la première de propreté amovible afin que la désorption de l'humidité se fasse naturellement.
• Après utilisation, brosser les chaussures avec une brosse mi-dure afin d'enlever toute trace de salissures (boues, projections diverses ….)
• Eventuellement passer une éponge légèrement humide pour décoller les traces les plus tenaces. Essuyer.
• L'utilisation de graisse est à proscrire car la fibre du cuir serait saturée et perturberait la fonction respirante de la doublure. L'utilisation d'une crème d'entretien spécifique pour chaussures professionnelles est recommandée.
• Brosser et frotter pour enlever d'éventuels surplus et faire briller.
Critères d'évaluation de l'état des chaussures
Il convient d'évaluer les chaussures pour pompiers en procédant à des contrôles réguliers et de remplacer dès l'apparition d'un
des signes d'usure indiqués ci-dessous. Certains de ces critères peuvent varier en fonction du type des chaussures et des
matériaux utilisés :
- Début de fissuration prononcée et profonde, touchant la moitié de l'épaisseur du matériau constitutif de la tige (Figure C.1a))
- Forte abrasion du matériau constitutif de la tige, surtout si le bout dur ou l'embout est devenu visible (figure C.1.b))
- La tige présente des zones comportant des déformations, des brulures, les fusions ou des bulles ou des coutures fendues sur la jambe (Figure C.1 c))
- La semelle de marche comporte des fissures d'une longueur supérieure à 10mm et d'une profondeur supérieure à 3mm (Figure C.1 d)) ; la tige et la semelle sont désolidarisées sur plus de 10mm-15mm de longueur et 5mm de largeur (profondeur) ;
- La hauteur des crampons dans la zone de flexion est inferieur à 1.5mm (Figure C.1 e))
- La semelle de propreté d'origine (si existante) est très nettement déformée et écrasée ;
- Il est facile de vérifier de temps en temps l'intérieur de la chaussures à la main dans le but de déceler une éventuelle détérioration de la doublure ou de la zone de protection des orteils avec apparition de bords coupants qui pourraient provoquer des blessures (Figure C.1 f)) ;
- Le mécanisme de fermeture est en bon état de fonctionnement (fermeture à glissière, lacets, oeillets, boutons à pression) ;
- Il convient de ne pas dépasser la date d'obsolescence ;
- La durabilité des chaussures dépend du niveau d'utilisation et des remarques susmentionnées.
- NOTE : Le remplacement des chaussures pour pompiers dans ce contexte implique également le remplacement des parties détériorées solidaires de la chaussure, par exemple : semelles de propreté, fermeture à glissière, languettes, lacets
• Enfin il est conseillé de ne porter avec les bottes et rangers incendie que des chaussettes spécifiques et compatibles avec chaussures professionnelles de la gamme AIRFIRE.
• Nous vous conseillons de remplacer la première de propreté régulièrement (au minimum tous les 6 mois) pour préserver l'hygiène interne de votre chaussure et favoriser une durée d'utilisation prolongée.
Important !
Les chaussures qui vous sont fournies sont équipées d'une semelle de propreté amovible.
Les essais ont été effectués avec la semelle de propreté en place. Les chaussures ne doivent être utilisées qu'avec cette semelle de propreté en place. Nous attirons votre attention sur le fait qu'elle ne peut être remplacée que par une semelle de propreté identique qui devra vous être fournie par le fabricant d'origine des chaussures. Nous vous conseillons de renouveler cette première de propreté tous les 6 mois pour conserver les propriétés de confort et de performance.

© Honeywell International Inc.

© Honeywell International Inc.

© Honeywell International Inc.